



NUNAVUNMI
INIRNIRIT
ILIHARVIAT

COLLÈGE
DE L'ARCTIQUE
DU NUNAVUT

Rapport annuel

2016-2017

Table des matières

Lettre d'accompagnement	2
Message du président du Conseil	3
Message du président	4
Profil de l'entreprise	6
Mission, vision, valeurs et principes	7
Conseil des gouverneurs	9
Sommaire des postes, par catégorie	10
Lien stratégique avec Simumut Abluqta : Aller de l'avant ensemble	11
Faits saillants sur la recherche au Nunavut	13
Commentaires de la direction	14
Faits saillants de l'année 2016-17 du Collège	15
États financiers vérifiés	19

Lettre d'accompagnement

27 novembre 2017

Ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut
Assemblée législative du Nunavut
926, chemin Queen Elizabeth II
C.P. 2410, Iqaluit, NU X0A 0H0

Monsieur le ministre :

Conformément au chapitre 18 (1) de la *Loi sur le Collège de l'Arctique du Nunavut* et à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je vous sou mets par les présentes, au nom du Conseil des gouverneurs du Collège de l'Arctique du Nunavut, le rapport annuel 2016-2017 pour l'exercice terminé le 30 juin 2017.

Le tout respectueusement soumis,



Sue Ball
Présidente suppléante du conseil

Message du président du Conseil



Le Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN) joue un rôle essentiel pour préparer les Nunavummiuts à des carrières dans l'économie de notre territoire. Au cours de 2016-2017, le Collège a continué de se « réinventer » dans l'époque en mutation que nous vivons. Nous devenons une institution encore plus pertinente pour nos étudiants et les Nunavummiuts. Nous continuons de poursuivre notre objectif collectif qui est de développer de nouveaux programmes innovateurs qui se traduiront par des carrières productives et stimulantes.

Le gouvernement du Nunavut reconnaît l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle comme une des principales priorités énoncées dans *Sivumut Abluqta : Aller de l'avant ensemble*. Le Conseil s'investit à collaborer avec le gouvernement du Nunavut pour continuer de bâtir un Collège solide, de bonifier les programmes de formation des adultes et d'offrir des services dans l'ensemble du Nunavut.

Au cours du dernier exercice, nous avons mis sur pied le programme de Droit du Nunavut, une nouvelle réalisation du Collège de l'Arctique du Nunavut menant à un doctorat en jurisprudence (J.D.) qui commencera en 2017-18. Nous avons établi un processus d'examen des programmes dans l'ensemble du Collège et, après des années de travail, a culminé cette année par des changements au programmes d'Études inuites et au programme d'Interprète/Traducteur. Plus particulièrement, le programme d'Interprète/Traducteur offrira un diplôme sur deux ans et, une troisième année couronnée par l'obtention d'un certificat post-diplôme.

Au gré de la croissance du Nunavut, nous devons affermir notre engagement collectif en matière d'excellence scolaire. La nouvelle Makigiaqta Inuit Training Corporation, dirigée par Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), soutiendra la formation et le perfectionnement des Inuits du Nunavut pour améliorer leur capacité de se qualifier en vue de leur emploi et de leur avancement.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut continuera de collaborer avec NTI et d'améliorer ses programmes au besoin.

Nous continuons de mettre au point de nouvelles approches pour recruter et retenir les étudiants et le personnel. Nous invitons tous les Nunavummiuts à visiter leur campus local, les centres d'apprentissage communautaires et les écoles secondaires pour découvrir les nombreuses options stimulantes que nous offrons.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut entrevoit avec enthousiasme de collaborer avec ses nombreux partenaires afin d'offrir des occasions de formation améliorées aux Inuits, par des Inuits, ici même, chez nous. En nous permettant d'aller de l'avant ensemble, ces occasions contribueront de manière importante à l'établissement d'une main-d'œuvre représentative pour les Inuits, comme le stipule l'article 23 de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

L'année 2017-2018 sera stimulante pour tous.

A handwritten signature in black ink that reads "Sue Ball". The signature is written in a cursive, flowing style.

Sue Ball,
Présidente suppléante du conseil

Message du président



Le Collège de l'Arctique du Nunavut a un défi unique à relever : nous desservons le plus vaste territoire au Canada, qui a par ailleurs la plus faible densité de population.

Bien que les distances soient grandes, nous offrons des programmes à nos étudiants dans les campus, les centres d'apprentissage et foyers en collaborant avec nos partenaires communautaires, y compris : le gouvernement, des groupes sans but lucratif et territoriaux, des universités, des entreprises, des industries et des associations. Avec le soutien de tant de collaborateurs, nous répondons aux besoins en constante évolution de l'économie croissante du Nunavut.

En 2016-17, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration et l'évolution des programmes, de la technologie et des installations, ce qui a donné lieu à de nombreux résultats positifs.

Nous avons mis à jour nos programmes, dont : **Études inuites**, le programme d'**Interprète/Traducteur** et les cours de droit; sans oublier le programme de diplôme de **Travailleur social**. Nous multiplions également nos démarches auprès du **gouvernement du Nunavut** et d'autres intervenants pour **offrir davantage de formations en langues**.

Le CAN a ajouté le programme doctorat en jurisprudence en collaboration avec l'Université de Saskatchewan afin de répondre au besoin d'avocats et d'offrir aux Nunavummiuts un meilleur accès à la justice. En tirant parti de l'expansion de l'année dernière, le programme d'Éducation à la petite enfance est maintenant offert à Cambridge Bay.

En 2016-2017, le campus de **Kivalliq** a produit un **nombre record de diplômés** à Arviat, Baker Lake et Rankin Inlet. Les entreprises locales ont fait don d'une somme impressionnante de **12 000 \$ en bourses financières** – un vote de confiance à l'égard des étudiants du CAN. La nouvelle **garderie Ivavik** offrira aux enfants des ressources et programmes d'apprentissage traditionnel en langues inuites.

Préservant et célébrant notre culture, **Piqqusilirivvik** a diplômé **18 étudiants** en 2017. Parmi les faits saillants, citons un voyage de chasse à vocation **d'apprentissage pratique à Igloolik**, où des aînés ont aidé les étudiants à découvrir les méthodes traditionnelles de chasse et de dépeçage du morse.

En s'inspirant de la tradition inuite, huit étudiants en **bijouterie et travail du métal** ont été invités à exposer leurs œuvres à la galerie L.A. Pai à Ottawa. **Anne Qammaniq-Hellwig** a remporté le concours national **BMO Art 1st!** pour ses 'qaruriit' ou bandeaux traditionnels.

Selon Statistique Canada, le Nunavut affiche la croissance de population la plus rapide au Canada, à raison de 12 % entre 2011-16. Cela constitue une occasion exceptionnelle de tirer parti des assises déjà en place en matière d'éducation, et de planifier de nouveaux programmes, ainsi que de nouvelles technologies, recherches et formations. Nous serons prêts à répondre aux besoins futurs du Nunavut.



Joe Adla Kunuk, président
Collège de l'Arctique du Nunavut

Profil de l'entreprise

Le Collège de l'Arctique du Nunavut est un organisme public selon la définition de la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, une des cinq sociétés publiques territoriales du gouvernement du Nunavut. L'autorité légale du Collège découle de la Loi sur le Collège de l'Arctique du Nunavut.

Le budget d'entretien et de fonctionnement (E & F) (budget principal des dépenses) fait l'objet d'un vote à l'Assemblée législative. Le budget d'immobilisations du Collège est voté dans le cadre du budget d'immobilisation du ministère des Finances.

Le Collège est la seule institution d'études postsecondaires au Nunavut et il offre de l'éducation aux adultes et postsecondaire, y compris des programmes de niveau universitaire, et il décerne des diplômes universitaires et des diplômes de baccalauréats en sciences appliquée. Chaque communauté du Nunavut a un Centre d'apprentissage communautaire. En mars 2016, le Collège a officiellement ouvert sa nouvelle résidence pour étudiants à Cambridge Bay.

L'Institut de recherche du Nunavut (IRN) est une division du Collège de l'Arctique du Nunavut et l'agence scientifique centrale du gouvernement du Nunavut. L'IRN est la passerelle vers la recherche scientifique au Nunavut. L'IRN est responsable de l'octroi de permis de recherche dans les disciplines de la santé, des sciences de la nature et des sciences sociales, tel que requis en vertu de la *Loi sur les scientifiques* du Nunavut.

Piqqsilirivvik est l'établissement d'apprentissage culturel inuit à Clyde River, avec programme satellite à Baker Lake et Igloolik. Il se voue à faciliter le transfert de la culture et des connaissances traditionnelles inuites, enseignées en langue inuite, et fondées sur les principes directeurs d'Inuit Qaujimajatuqangit.

Sanatuliqsarvik, le Centre de formation en métiers du Nunavut situé à Rankin Inlet, est le principal établissement de formation en métiers au Nunavut. L'établissement offre un accès à la préparation aux métiers, au pré-apprentissage et à l'apprentissage pour former les travailleurs qui souhaitent devenir des ouvriers qualifiés.

Mission, vision, valeurs et principes

Notre mission

Renforcer la population et les communautés du Nunavut en offrant des occasions de formation continue aux adultes Nunavummiuts en offrant de façon appropriée des programmes de carrière de qualité créés en tenant compte des commentaires de nos partenaires dans l'ensemble de l'Arctique et en rendant plus accessibles les avantages du savoir traditionnel inuit et de la science des régions du Sud.

Notre vision

Le Collège de l'Arctique du Nunavut mettra tout en œuvre pour être le Collège privilégié de la population du Nunavut en offrant des programmes culturellement pertinents conformes aux normes nationales les plus élevées. Avec une meilleure connaissance de leur langue et de leur culture, nos diplômés valoriseront l'éducation et seront fiers d'occuper la place qui est la leur au Nunavut et ailleurs.

Nos valeurs

Le Collège de l'Arctique du Nunavut est une communauté créative d'enseignants et d'étudiants. Nous sommes fiers de jouer un rôle essentiel en éducation pour faire un pont entre le Nunavut d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons à cœur la réussite de nos étudiants :

- Nous encourageons les étudiants à participer à des programmes motivants axés sur les apprenants.
- Nous aidons les étudiants en interagissant personnellement avec eux, en offrant de petits milieux d'apprentissage et en tenant compte de leurs besoins.
- Nous intégrons la culture et les connaissances inuites dans les programmes.

Nous avons à cœur d'offrir un milieu d'apprentissage et de travail positif et instructif :

- Nous offrons des programmes novateurs pour répondre aux exigences d'un vaste éventail d'étudiants.
- Nous offrons des services qui reconnaissent la diversité des apprenants et favorisent la réussite des étudiants dans toutes les sphères de leur vie, en tant que travailleurs, membres de la collectivité, bénévoles, membres d'une famille et parents.
- Nous fixons et atteignons des objectifs en adoptant des pratiques de recherche et de transparence et en offrant les services de l'Institut de recherche du Nunavut conformément aux normes de recherche les plus élevées.



Nous valorisons des liens étroits avec les collectivités que nous desservons en :

- ayant recours à des modèles communautaires d'offre des programmes;
- valorisant les échanges et interactions avec les collectivités, et en reconnaissant le rôle de la collectivité dans l'établissement des priorités du Collège au regard de l'enseignement.

Nous avons à cœur nos partenariats :

- Nous collaborons avec d'autres établissements et organisations pour offrir un vaste éventail de programmes et de services aux Nunavummiuts.

Nos principes

Nos principes servent de balises pour créer un établissement axé sur les apprenants qui reflète les valeurs, croyances et connaissances inuites.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut est un établissement inclusif qui :

- respecte et honore la langue et la culture inuites;
- fait en sorte que les aînés fassent partie intégrante de la vie collégiale;
- favorise la compréhension de la langue et de la culture inuites;
- accorde une importance aux liens qu'entretiennent les étudiants avec leur famille et leur collectivité;
- prépare les étudiants à mener une carrière enrichissante et une vie saine;
- place le bien-être des étudiants au rang des priorités et offre un solide réseau de soutien;
- fait la promotion de l'apprentissage comme une expérience qui change une vie et rejoint la personne tout entière (corps, esprit et âme);
- favorise le perfectionnement personnel, professionnel et scolaire des étudiants et des membres du personnel;
- amène les étudiants à participer activement à tous les aspects de l'apprentissage et de l'évaluation;
- veille à ce que ses diplômés soient conformes aux normes nationales.

Conseil des gouverneurs

Par l'intermédiaire du Conseil des gouverneurs, le Collège de l'Arctique du Nunavut relève du ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut. Le Conseil des gouverneurs établit des politiques relatives à l'administration du Collège, y compris l'Institut de recherche du Nunavut.

Le Conseil des gouverneurs recommande des priorités au ministre pour les cours et programmes pouvant être établis par le ministre, s'assure que pour chaque année financière une évaluation des revenus et des dépenses du Collège est préparée et présente les budgets au ministre conformément à la Partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut.



Conseil des gouverneurs du CAN, G à D : Larry Nalungiaq, Sue Ball, Susie Evyagotailak. Brendan Peterson, et Elizabeth Ryan (anciens membres).

Membres actuels du Conseil des gouverneurs :

RÉGION DE KITIKMEOT

Vacant

Cambridge Bay

Mme Susie Evyagotailak

Kugluktuk

Mandat se terminant le 25 mars 2019

RÉGION DE KIVALLIQ

Mme Susan Ball

Arviat

Mandat se terminant le 11 février 2019

M. Christopher Eccles

Rankin Inlet

Mandat se terminant le 19 janvier 2020

RÉGION DE QIKIQTAALUK

Vacant

Iqaluit

Rhoda Ungalaq

Iqaluit

Mandat se terminant le 24 janvier 2019

REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS ET DU PERSONNEL

Larry Nalungiaq, représentant des étudiants

Kugaaruk

Mandat se terminant le 11 février 2018

Dawn Archambault, représentant du personnel

Cambridge Bay

Mandat se terminant le 23 mars 2019

MEMBRE D'OFFICE, NON-VOTANT

Joe Adla Kunuk, président

Membre d'office, non-votant

Iqaluit

Sommaire des postes, par catégorie

	Nombre total de postes*				Inuits du Nunavut	
	Nombre total de postes	Postes vacants	Pourvus	Capacité %	Pourvus	PEN** %
Direction	2	-	2	100 %	1	50 %
Cadres supérieurs	7	2	5	71 %	2	40 %
Cadres intermédiaires	27	5	22	81 %	8	36 %
Professionnels	126,1	42,6	83,5	66 %	36	43 %
Paraprofessionnels	22,5	2,5	20	89 %	14	70 %
Soutien administratif	46	9	37	80 %	34	92 %
TOTAL – CATÉGORIES DE POSTES	230,6	61,1	169,5	74 %	95	56 %

SOMMAIRE DES POSTES, PAR COLLECTIVITÉ

Arctic Bay	1	-	1	100 %	1	100 %
Cape Dorset	1	-	1	100 %	1	100 %
Clyde River	16	5	11	69 %	8	73 %
Grise Fiord	1	-	1	100 %	1	100 %
Hall Beach	1	-	1	100 %	1	100 %
Igloolik	4	-	4	100 %	3	75 %
Iqaluit	100,1	22,6	77,5	77 %	36	46 %
Kimmirut	2	1	1	50 %	1	100 %
Pangnirtung	2	1	1	50 %	1	100 %
Pond Inlet	2	1	1	50 %	1	100 %
Qikiqtarjuaq	1	-	1	100 %	1	100 %
Resolute Bay	1	-	1	100 %	-	0 %
Sanikiluaq	2	1	1	50 %	-	0 %
Arviat	17	9	8	47 %	7	88 %
Baker Lake	3	1	2	67 %	2	100 %
Chesterfield Inlet	1	-	1	100 %	-	0 %
Coral Harbour	1	-	1	100 %	1	100 %
Nauyasat	1	-	1	100 %	1	100 %
Rankin Inlet	45,5	9,5	36	79 %	21	58 %
Whale Cove	1	1	-	0 %	-	0 %
Cambridge Bay	20	8	12	60 %	5	42 %
Gjoa Haven	2	1	1	50 %	1	100 %
Kugaaruk	2	-	2	100 %	1	50 %
Kugluktuk	1	-	1	100 %	1	100 %
Taloyoak	2	-	2	100 %	-	0 %
NOMBRE TOTAL DE POSTES DANS LA COLLECTIVITÉ	230,6	61,1	169,5	74 %	95	56 %

SOMMAIRE DES POSTES, À IQALUIT ET DANS LES AUTRES COLLECTIVITÉS

Iqaluit	100,1	22,6	77,5	77 %	36	46 %
Autres collectivités	130,5	38,5	92	70 %	59	64 %
TOTAL	230,6	61,1	169,5	74 %	95	56 %

* Au 30 juin 2017.

** PEN est défini comme l'emploi inuit en pourcentage des postes pourvus.

Lien stratégique avec Simumut Abluqta : Aller de l'avant ensemble

Notre gouvernement s'investit à mettre l'accès sur quatre priorités qui nous permettront d'aller de l'avant ensemble et de faire du Nunavut un meilleur milieu pour nos enfants et petits-enfants.

- Autonomie et optimisme par l'éducation et la formation
- Familles saines grâce à des collectivités fortes et résilientes
- Croissance économique par un développement responsable dans tous les secteurs
- Bonne gouvernance par une utilisation judicieuse de nos ressources

Ces priorités sont accompagnées par des mesures pratiques susceptibles de produire des résultats mesurables au cours de cette quatrième assemblée.

Inscriptions de 2013 à 2017

Les inscriptions aux études postsecondaires sont influencées par de nombreux facteurs, mais surtout par le financement et l'économie. Lorsque du financement fédéral ou territorial est disponible, les inscriptions ont tendance à augmenter. Lorsque l'économie prospère, les inscriptions ont tendance à diminuer à mesure que les étudiants se joignent à la population active.

Un cinquième des programmes du Collège de l'Arctique du Nunavut est financé par des tiers. La hausse du taux d'inscription est principalement attribuable à l'augmentation du financement des tiers. L'augmentation du financement des tiers est actuellement la principale raison de l'augmentation des inscriptions. Les inscriptions à la formation de base des adultes sont en baisse depuis 10 ans, parce que les étudiants n'arrivent pas à obtenir un soutien financier.

INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN AU COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT PAR CAMPUS DE 2013 À 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
RÉGION					
KIVALLIQ	272	288	306	335	312
KITIKMEOT	112	159	143	208	153
NUNATTA	910	827	877	843	764
TOTAL PAR CAMPUS	1 294	1 274	1 326	1 386	1 229

INSCRIPTIONS À TEMPS PLEIN AU COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT PAR DIVISION DE 2013 À 2017

	2013	2014	2015	2016	2017
ACADÉMIQUE	107	73	115	62	134
PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	265	267	226	55	69
SANATULIQSARVIK	162	119	158	198	147
PROGRAMMES DE CRÉDITS	537	429	571	760	656
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	163	298	242	279	176
PERFECTIONNEMENT PERSONNEL	60	88	14	32	47
TOTAL PAR DIVISION	1 294	1 274	1 326	1 386	1 229

Engagement étudiant

Le Collège recherche constamment de nouvelles façons d'améliorer ses services aux étudiants, qui comprennent l'hébergement des étudiants, les activités récréatives, les services-conseils et les services alimentaires.

À la fin de chaque année scolaire, un sondage est mené auprès des étudiants. À cause du calendrier et fin d'année et du moment du sondage auprès des étudiants, il y a un décalage d'une année scolaire avant de pouvoir inclure les résultats du sondage dans le rapport annuel. Le présent rapport annuel contient les résultats du sondage mené auprès des étudiants pour l'année scolaire 2015-2016.

Résultats du sondage mené auprès des étudiants pour 2015-2016

Un sondage a été mené à l'été de 2017 auprès des étudiants qui ont obtenu leur diplôme à la fin de l'année scolaire 2015-16. En 2016, il y a eu un total de 313 diplômés - une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. De ces 313

diplômés, 114 ont répondu au sondage – cela représente 36 % de la population des diplômés. Parmi les étudiants sondés, 93 % étaient inuits.

Faits saillants

Les diplômés ont continué de se dire satisfaits du Collège, avec des résultats légèrement supérieurs au gré des années. Parmi les étudiants sondés, 96 % étaient satisfaits des programmes, 92 % affirmaient qu'il est facile de trouver de l'information, et 97 % indiquaient qu'ils recommanderaient le Collège à d'autres personnes.

Moins d'un an après l'obtention de leur diplôme, 49 % des diplômés occupaient un poste à temps plein, 9 % un poste à temps partiel, et 1 % étaient travailleurs autonomes - par ailleurs, 7 % ont poursuivi leurs études. Du nombre de ceux qui occupaient un poste à temps plein, 43 % travaillaient pour le gouvernement du Nunavut et 12 % travaillaient pour des entreprises à propriété inuite.



Faits saillants sur la recherche au Nunavut

L'Institut de recherche du Nunavut est responsable de délivrer des permis de recherche scientifique dans la région du Nunavut en vertu de la *Loi sur les scientifiques* du Nunavut. Des permis de recherche scientifique sont requis pour les recherches dans les domaines des sciences sociales, des sciences physiques ou naturelles et des sciences de la santé, mais pas pour les recherches sur la faune (régies par le ministère de l'Environnement) ou les recherches en archéologie et en paléontologie (régies par le ministère de la Culture et du Patrimoine). L'Institut délivre des permis pour environ 60 % des recherches entreprises au Nunavut.

L'Institut de recherche du Nunavut publie un recueil annuel des recherches pour lesquelles un permis a été délivré au Nunavut. Les recueils des années précédentes peuvent être téléchargés à l'adresse www.nri.nu.ca ou www.arcticcollege.ca. Le recueil annuel de 2016 sera publié en 2017.

FAITS ET CHIFFRES DE 2016

128 Projets de recherche au Nunavut
 22 Projets de recherche en santé
 53 Projets de recherche en sciences sociales
 53 Projets de recherche en sciences physiques

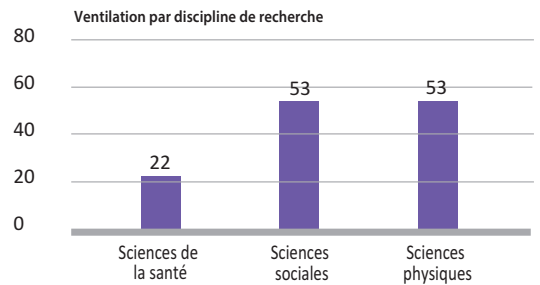
16 Région de Kivalliq
 16 Région de Kitikmeot
 76 Région de Qikiqtani
 20 Multiples régions

521 Chercheurs agréés
 91 Santé
 116 Sciences sociales
 314 Sciences physiques ou naturelles

9 Titulaires de permis du Nunavut

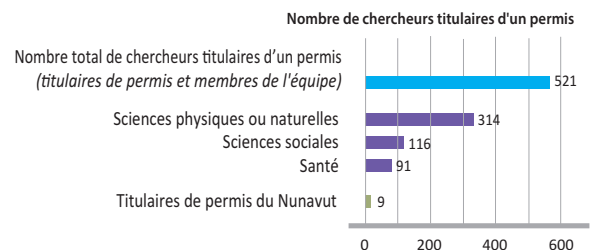
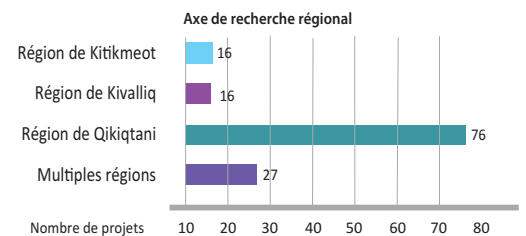
59 Institutions et organismes
 30 Universités canadiennes
 7 Organismes gouvernementaux canadiens
 5 Organismes canadiens non gouvernementaux
 6 Universités américaines
 7 Spécialistes-conseils privés (can.)
 4 Universités d'Asie et d'Europe

128 projets de recherche au Nunavut



Permis de recherche délivrés par l'Institut en 2016

(du 1 janv. 2016 au 31 déc. 2016)



Établissements et organisations titulaires de permis (total de 59)



Affiliation de titulaires de licences 2016



Commentaires de la direction

L'exercice 2016-17 aura été riche pour le Collège, avec de nouveaux programmes et partenariats dans divers portefeuilles de cours.

Le Collège a apporté des changements importants en 2016-17 à sa façon de livrer le contenu du programme Centre d'excellence inuite, particulièrement les programmes d'Interprète/Traducteur et d'Études inuites, avec l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Au cours de la dernière année, le Collège s'est investi à établir des partenariats plus solides pour la prestation efficace des programmes postsecondaires. Ces partenariats comprennent ceux avec le Collège Algonquin, l'Université de la Saskatchewan et le gouvernement du Groenland. Ces partenariats stimuleront notre capacité de bonifier les occasions offertes aux Nunavummiuts dans le futur.

L'année qui vient comporte plusieurs éléments que le Collège traitera, y compris :

- Expansion du contenu Piqqusilirivvik à d'autres communautés
- Poursuite des démarches auprès des Nunavummiuts et d'autres intervenants afin de les attirer à notre Collège, grâce à notre stratégie de communication
- Répondre au vif intérêt et à la demande à l'égard de la formation en métiers spécialisés.
- Expansion du programme de Technologie environnementale



Faits saillants de l'année 2016-17 du Collège

Campus de Nunatta

Langue et culture

Piqqusilirivvik

La préservation de la culture et des langues inuites est entre bonnes mains grâce à un leadership et à un travail d'équipe solides. Les étudiants ont pu acquérir une connaissance pratique de l'alimentation traditionnelle inuite dans le cadre d'un voyage à Igloodik pour chasser le morse, avec l'aide d'aînés qui leur ont enseigné à dépecer la chair. Pour compléter la boucle, les étudiants ont récupéré la viande et l'ont partagée avec la communauté. Un total de 18 étudiants ont été diplômés en 2017.



Le campus Piqqusilirivvik applique les principes d'Inuit Qaujimajatuqangit.

Langue

Les cours de langue continuent de parfaire la maîtrise des langues par les étudiants à Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay, avec du financement du ministère de la Culture et du Patrimoine. Par ailleurs, la formation au gouvernement du Nunavut est en augmentation, y compris au ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, qui ont transféré leurs fonds du programme Initiative de promotion de la langue inuite au CAN. Le Collège collaborera avec Pirurvik pour former les employés du GN afin de mieux respecter nos obligations en vertu de la *Loi sur la protection de la langue inuite* et de la *Loi sur les langues officielles*, de manière à améliorer les compétences linguistiques des Nunavummiuts.

Aîné en résidence

Le Collège de l'Arctique du Nunavut est très enthousiaste d'accueillir un aîné en résidence. Lew Philip collaborera avec les étudiants et le personnel à l'automne 2017.

Programmes

Études inuites

Les instructeurs ont mis à jour avec succès le matériel pédagogique, avec l'aide de spécialistes en contenu. Le programme de Certificat en études inuites continuera d'offrir aux étudiants la possibilité d'explorer la situation culturelle, linguistique, historique et contemporaine des Inuits.

Interprète/Traducteur

Des travaux importants sont en cours pour mettre à jour le matériel pédagogique du programme d'Interprète/Traducteur et les cours juridiques, avec le soutien du fonds Initiative de promotion de la langue inuite. En 2017, quatre étudiants ont obtenu leur diplôme du programme d'Interprète/Traducteur.

Un programme de 3^e année d'Interprète/Traducteur sera offert dans le cadre de l'amélioration du programme, dans le cadre du fonds Initiative de promotion de la langue inuite. Les années 1 et 2 seront maintenant offertes pour la deuxième fois consécutivement.



Programme d'interprète/traducteur

Bijouterie et travail du métal

Des discussions sont en cours avec le ministère du Développement économique et des Transports, et celui de la Culture et du Patrimoine, à propos de la possibilité de tenir une étude de faisabilité et d'identifier les secteurs clés relatifs au développement d'un programme/d'une école des beaux-arts.

Parmi les réussites : six étudiants ont obtenu leur diplôme du programme, et huit étudiants ont obtenu une visibilité nationale en participant à une exposition 'Aggakta sanajangit' ('Fait de nos mains') à Ottawa. Anne Qammaniq-Hellwig a également remporté le concours national BMO Art 1st! pour ses 'qaruriit' ou bandeaux traditionnels.

Programme d'éducation de la petite enfance (EPE)

La demande de programmes d'EPE est en augmentation. Un certificat et des diplômes de connaissances appliquées sont offerts dans de multiples communautés du Nunavut. À Iqaluit et Pond Inlet, environ 25 étudiants participent aux programmes, avec six diplômés de Pond Inlet et sept d'Iqaluit en 2017. À l'automne, Cambridge Bay lancera un programme d'EPE appliquée.

Programme de droit

Le nouveau programme de doctorat en jurisprudence, offert en collaboration avec l'Université de la Saskatchewan, a suscité plusieurs demandes. Des demandes d'admissions ont été faites et tous les étudiants ont accepté. Stephen Mansell a été embauché par le Collège de droit à titre de directeur du Nord et entrera en fonction en mai 2017, à temps pour le programme d'automne.



De haut en bas :

Pascal MacLellan – Colin Mackay – Robert Comeau – Willis Allurut – Duncan Cunningham – James Takkiruq – Guy d'Argencourt – David Lawson – David Iou – Emily Karpik – Angnakuluk Friesen – Samantha Barnes – Nastania Mullin – Jessica Shabtai – Stephanie Tagalik Eccles – Christine Bens Ellsworth – Alanna Copland – Suzy Keenainak – Marion Lewis – Bonnie Osborne – Jasmine Redfern – Marley Dunkers – Nuka Olsen-Hakongak – Absents de la photo : Mike Rafter et Andrew Morrison.

Kivalliq

Nombre croissant de bourses pour les étudiants

Les étudiants ont reçu un coup de pouce du secteur privé du Nunavut, qui a fourni un apport de plus de 12 000 \$ en bourses aux diplômés de Rankin Inlet en 2016-17. Les bourses accordées à nos étudiants en études postsecondaires constituent non seulement une reconnaissance des organismes de la communauté, mais également une source de motivation pour les nouveaux étudiants et les étudiants potentiels.

Ouverture de la garderie Ivvavik

Dans le contexte où 56 % des étudiants du CAN ont des enfants, l'ouverture de la garderie Ivvavik a été célébrée à Rankin Inlet. Le CAN fournit les installations et, en retour, la garderie accorde des places en priorité pour les étudiants et le personnel, ce qui leur permet de se centrer sur leur éducation et leur travail. Les enfants participeront à des activités traditionnelles et culturelles, dans le cadre de programmes en langue inuite. Ils recevront également de la nourriture du terroir à l'heure de la collation.



Le ministre Quassa inaugure la garderie Ivvavik, le 3 mai 2017 à Rankin Inlet. La membre du conseil d'Ivvavik Stephanie Lachance, l'honorable ministre du Collège de l'Arctique du Nunavut Paul Quassa, la membre du conseil Ivvavik Susanne Misheralak. (Crédit photo : Dorothy Tootoo)

Augmentation du nombre de diplômés

En 2016-17, le campus de Kivalliq a accordé un nombre record de grades, diplômes, certificats et certificats en métiers spécialisés. Vingt diplômés ont été remis à Arviat, Baker Lake et Rankin Inlet. Par ailleurs, 27 certificats du Collège et 34 certificats en métiers spécialisés ont été obtenus au cours de l'année.



La présidente du Conseil des étudiants et apprentie électricienne Niveau 1 Anita Kopak (G) reçoit un chèque de Sandy Napier; directrice du Centre de formation en exploitation minière et métiers Sanatuliqsarvik (D) au nom de la société Atuqtuarvik Corporation pour les meilleurs résultats scolaires en métiers (crédit photo : Dorothy Tootoo)

Kitikmeot

Programmes

Les révisions au curriculum du programme de Diplôme de travailleur social ont été approuvées par le Conseil des gouverneurs, et le nouveau programme sera offert à l'automne de 2017.

Le campus a accueilli la prestation du Programme de revitalisation de la langue de l'Université de Victoria au cours des deux dernières années. Le projet commandité par le ministère de la Culture et du Patrimoine fait la promotion de l'utilisation de l'inuinnaqtun en offrant aux étudiants les aptitudes requises pour enseigner la langue à d'autres personnes.

Engagement communautaire

Le campus de Kitikmeto continue de collaborer avec les intervenants de l'industrie minière, les organismes scientifiques et les associations inuites pour maximiser les occasions d'emploi et d'apprentissage.





ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT 30 JUIN 2017

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers ci-joints du Collège de l'Arctique du Nunavut (« le Collège ») et de tous les renseignements du présent rapport annuel incombe à la direction du Collège. Ceux-ci ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs. Les états financiers comprennent certains montants, tels que la provision pour créances douteuses ainsi que la provision pour avantages sociaux futurs, qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction.

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité en matière d'information financière, la direction maintient des systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion auxquels elle se fie et qui sont conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les éléments d'actif sont protégés et contrôlés et que des comptes appropriés sont maintenus. Ces contrôles et pratiques sont destinés à garantir la bonne conduite des activités, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun d'une information financière fiable et le respect des politiques et exigences légales du Collège.

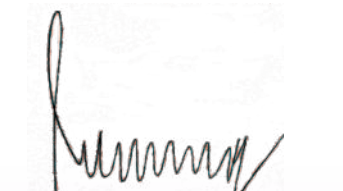
Le Conseil des gouverneurs a la responsabilité de garantir que la direction s'acquitter de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil des gouverneurs, dont la majorité des membres ne sont pas des employés du Collège, rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes. Les vérificateurs externes ont un accès complet et libre au Conseil des gouverneurs.

Le vérificateur externe et indépendant du Collège, soit le Vérificateur général du Canada, a la responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers du Collège et de produire ensuite son rapport.



Joe Adla Kunuk
Président

Le 21 septembre 2017.



Marcelo Parungao
Trésorier

Le 21 septembre 2017.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège de l'Arctique du Nunavut, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège de l'Arctique du Nunavut au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par le Collège de l'Arctique du Nunavut et les états financiers sont conformes à ces derniers. En outre, les opérations du Collège de l'Arctique du Nunavut dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur le Collège de l'Arctique du Nunavut* ainsi qu'aux règlements administratifs du Collège de l'Arctique du Nunavut.

Pour le vérificateur général du Canada,



Chantale Perreault, CPA, CA
Directrice principale

Le 21 septembre 2017
Ottawa, Canada

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

État de la situation financière

au 30 juin

(en milliers de dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Actifs financiers		
Encaisse (Note 3)	41 947 \$	39 909 \$
Débiteurs (Note 4)	2 358	3 257
Placements à court terme (Note 5)	-	5 263
Actifs financiers totaux	<u>44 305</u>	<u>48 429</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	3 580	3,079
Somme à payer au gouvernement du Nunavut (Note 12)	4 722	11 059
Produits de contrats reportés	250	406
Contrat de location-acquisition (Note 7)	190	118
Fonds de perfectionnement professionnel (note 8)	1 656	1 624
Avantages sociaux futurs (note 9)	1 826	1 840
Passif total	<u>12 224</u>	<u>18 126</u>
Actifs financiers nets	<u>32 081</u>	<u>30 303</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Annexe A)	911	546
Frais payés d'avance	63	92
Total des actifs non financiers	<u>974</u>	<u>638</u>
Excédent accumulé	<u>30 055 \$</u>	<u>30 941 \$</u>
Obligations contractuelles (Note 13)		
Passifs éventuels (Note 15)		

Les notes afférentes aux états financiers et annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Sue Ball
Présidente suppléante du conseil

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

État des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)

	2017 <u>Budget</u>	2017 <u>Réel</u>	2016 <u>Réel</u>
Produits			
Produits de contrats (note 12)	8 018 \$	9 002 \$	9 451 \$
Frais de scolarité	1 249	1 061	1 215
Logement et repas	696	681	667
Produits et recouvrements divers	836	499	667
Revenu de placements	321	309	301
Total – produits	<u>11 120</u>	<u>11 552</u>	<u>12 301</u>
Charges (Note 11)			
Programme de métiers, communauté et téléapprentissage	12 236	12 713	13 850
Services offerts gratuitement (note 12)	-	10 738	11 186
Administration générale	6,931	7 712	7 930
Services aux étudiants	5 344	6 242	5 985
Programmes d'éducation et d'éducation à la petite enfance	7 057	5 057	4 448
Programmes de santé et mieux-être et d'administration des affaires	5 136	4 960	4 376
Centre Piqqusilirivvik	3 649	4 106	2 986
Programmes de langue et culture inuites	3 350	3 664	3 064
Bureau de recherche et de technologie	1 799	2 543	1 674
Programme de droit	-	60	-
Total – charges	<u>45 502</u>	<u>57 795</u>	<u>55 499</u>
Déficit avant apports du gouvernement	(34 382)	(46 243)	(43 198)
Apports du gouvernement (Note 10)	<u>34 382</u>	<u>48 357</u>	<u>45 568</u>
Excédent pour l'exercice	<u>-</u>	<u>2 114</u>	<u>2 370</u>
Excédent accumulé – début de l'exercice	<u>30 941</u>	<u>30 941</u>	<u>28 571</u>
Excédent accumulé – fin de l'exercice	<u>30 941 \$</u>	<u>33 055 \$</u>	<u>30 941 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers et annexes font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)

	2017 <u>Budget</u>	2017 <u>Réel</u>	2016 <u>Réel</u>
Excédent pour l'exercice	<u>- \$</u>	<u>2 114 \$</u>	<u>2 370 \$</u>
Immobilisations corporelles (Annexe A)			
Acquisitions	(265)	(546)	(55)
Aliénations	-	-	-
Amortissement	<u>150</u>	<u>181</u>	<u>171</u>
	<u>(115)</u>	<u>(365)</u>	<u>116</u>
Utilisation nette (ajouts) des charges payées d'avance	<u>-</u>	<u>29</u>	<u>106</u>
Variation de l'actif net	(115)	1 778	2 592
Actif net – début de l'exercice	<u>30 303</u>	<u>30 303</u>	<u>27 711</u>
Actif net – fin de l'exercice	<u><u>30 188 \$</u></u>	<u><u>32 081 \$</u></u>	<u><u>30 303 \$</u></u>

Les notes afférentes aux états financiers et annexes font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT
 État des flux de trésorerie
 pour l'exercice terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement		
Apports gouvernementaux	37 619 \$	34 382 \$
Contrats	9 773	9 000
Autres contributions	2 110	2 605
Payé aux employés	(37 462)	(28 532)
Payé aux fournisseurs	(15 074)	(11 558)
Intérêts	283	281
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	<u>(2 751)</u>	<u>6 178</u>
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(391)</u>	<u>(55)</u>
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(391)</u>	<u>(55)</u>
Rentrée (sorties) de fonds liés aux activités d'investissement en immobilisations		
Rachat (vente) de placements à court terme, net	<u>5 263</u>	<u>(43)</u>
Rentrées (sorties) de fond liées aux activités de financement	<u>5 263</u>	<u>(43)</u>
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de financement		
Paiements en capital exigibles sur les contrats de location-acquisition	<u>(83)</u>	<u>(64)</u>
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de financement	<u>(83)</u>	<u>(64)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	2 038	6 016
Encaisse – début d'exercice	<u>39 909</u>	<u>33 893</u>
Encaisse – fin d'exercice (Note 3)	<u>41 947 \$</u>	<u>39 909 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers et annexes font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT
Annexe des immobilisations corporelles
pour l'exercice terminé le 30 juin

ANNEXE A

(en milliers de dollars)

							<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Immeubles	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Ordinateurs et imprimantes	Matériel mobile	Contrats de location- acquisition	Total	Total
Coût des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	84 \$	526 \$	538 \$	103 \$	486 \$	437 \$	2 174 \$	2 119 \$
Acquisitions	-	154	-	-	237	155	546	55
Aliénations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	84	680	538	103	723	592	2 720	2 174
Amortissements cumulés								
Solde d'ouverture	(24)	(359)	(398)	(98)	(401)	(348)	(1 628)	(1 457)
Amortissement	(3)	(31)	(16)	(3)	(45)	(83)	(181)	(171)
Aliénations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	(27)	(390)	(414)	(101)	(446)	(431)	(1 809)	(1 628)
Valeur comptable nette	57 \$	290 \$	124 \$	2 \$	277 \$	161 \$	911 \$	546 \$
Durée de vie estimative	25 ans	10 ans	20 ans	4 ans	10 ans	selon la plus courte de la durée du contrat de location- acquisition ou la durée de vie utile		

Le Collège de l'Arctique du Nunavut utilise des immobilisations corporelles qui appartiennent au ministère des Services communautaires et gouvernementaux et sont entretenus par lui. L'utilisation de ces immobilisations est comptabilisée à titre de services fournis sans frais (Note 12).

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

1. Le Collège

a) Pouvoir et mission

Le Collège de l'Arctique du Nunavut (« le Collège ») est un organisme public selon la définition de l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) du Nunavut et est, de ce fait, exploité conformément à la partie IX de la LGFP et de la *Loi sur les collèges publics*. Le Collège est exonéré d'impôt sur les bénéfices.

La mission du Collège est d'offrir une grande variété de services éducatifs aux étudiants adultes. Les programmes sont tout particulièrement adaptés au milieu nordique et destinés à répondre aux besoins des habitants du Nord, de la main-d'œuvre et des communautés du Nord. Pour ce faire, les cours et services sont offerts dans des campus et communautés répartis sur le territoire du Nunavut. Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche du Nunavut, le Collège est également responsable de la facilitation et de la préparation d'activités de recherche scientifique au Nunavut.

b) Apports du gouvernement du Nunavut

Le Collège reçoit des apports du gouvernement du Nunavut (le « Gouvernement »), conformément au budget principal du gouvernement (ajusté par des crédits supplémentaires) et des contributions en nature sous la forme de services fournis sans frais. Les apports doivent être utilisés pour la gestion et la prestation de programmes d'enseignement aux adultes et postsecondaire au Nunavut. Le Collège est autorisé à conserver tout excédent et est responsable de tout déficit.

Le Collège est tributaire économiquement des apports du gouvernement pour ses activités courantes.

2. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici un résumé des principales conventions comptables.

(a) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada requiert que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges présentés dans les états financiers. Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la provision pour créances douteuses et la provision pour avantages sociaux futurs (y compris les congés de maladie, l'indemnité et congédiement et l'indemnité de départ. Les résultats réels peuvent différer des estimations. L'effet, sur les états financiers, de ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourrait être important, bien qu'au moment de la préparation des présents états, la direction estime que les estimations et hypothèses sont raisonnables.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Espèces et quasi-espèces

Les espèces sont composées des soldes bancaires nets des chèques en circulation. Les quasi-espèces sont composées des investissements à court terme à haute liquidité qui peuvent être convertis en espèces, avec échéance de trois mois ou moins à compter de leur acquisition.

(c) Placements à court terme

Les placements à court terme sont des investissements dont l'échéance est de plus de trois mois, mais de moins d'un an à compter de leur acquisition.

(d) Apports du gouvernement du Nunavut

Apports annuels

Le financement du gouvernement est reconnu au titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions du financement donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif.

Les apports annuels (apports de base) que le Collège reçoit sont établis selon l'exercice financier du gouvernement, lequel diffère de l'exercice financier du Collège. Les apports annuels du Collège sont comptabilisés à titre de revenus pour la période à laquelle le financement se rapporte une fois que tous les critères d'admissibilité ont été respectés et que les apports ont été autorisés par l'Assemblée législative du gouvernement. Le Collège reçoit également des apports supplémentaires lorsqu'il est établi que du financement additionnel est nécessaire. Le financement supplémentaire est comptabilisé à titre de revenu sur la même base que les apports annuels.

Services offerts gratuitement

Le gouvernement offre gratuitement certains services au Collège. La valeur estimative de ces services est comptabilisée dans les états financiers du Collège selon la valeur comptable établie par le gouvernement à titre d'apports du gouvernement et un montant équivalent est compris dans les charges.

Si le gouvernement réaffecte un apport du Collège à un ministère du gouvernement afin que ce dernier fournisse des services au Collège, seuls les coûts réels encourus en sus de l'apport réaffecté sont comptabilisés dans les états financiers du Collège à titre d'apports gouvernementaux, et un montant équivalent est comptabilisé dans les charges. Le montant de l'apport réaffecté au ministère offrant ces services figure dans les notes relatives aux états financiers.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

(e) Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés pour la période où les transactions ou événements survenus ont augmenté les produits.

Le Collège établit des contrats avec des entreprises privées, des organismes inuits, des ministères, des organismes et des sociétés d'État fédéraux et territoriaux, afin de mettre au point et d'offrir des cours partout au Nunavut. Les paiements reçus en vertu de ces contrats aux fins desquels l'élaboration et la prestation des cours ne sont pas parachevées sont inscrits à titre de produits de contrats reportés.

Le Collège perçoit des frais de scolarité et d'autres frais auprès des étudiants, pour soutenir la prestation des programmes, des cours et d'autres activités relatives aux étudiants. Des frais de logement et repas sont également perçus pour soutenir les activités d'hébergement des étudiants.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, le Collège signe des ententes en vertu desquelles des fonds sont fournis au Collège pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions quant à l'utilisation des fonds. Les commanditaires de ces projets peuvent faire une vérification des documents financiers du Collège pour garantir leur conformité aux exigences du projet. Dans le cas où les montants à rembourser au commanditaire d'un projet sont identifiés, les rajustements nécessaires seront comptabilisés au cours de l'exercice où ils auront été relevés.

(f) Immobilisations corporelles

Le matériel, le mobilier, les immeubles et les améliorations locatives sont comptabilisés selon leur coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire selon leur durée de vie utile estimative :

Ordinateurs et imprimantes	4 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	20 ans
Immeubles	25 ans
Matériel mobile	10 ans
Actifs sous contrat de location-acquisition	selon la plus courte de la durée du contrat de location- acquisition ou de la vie utile

(g) Obligations locatives

Le Collège classe les baux de matériel à titre de contrats de location-acquisition ou de contrats de location-exploitation, selon le cas.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

(g) Obligations locatives (suite)

Contrats de location-acquisition

Les contrats de location en vertu desquels tous les avantages et risques du titre de propriété sont transférés au Collège sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles et de contrats de location-acquisition connexe. Les deux sont initialement comptabilisés à la valeur actualisée des paiements de location-acquisition minimums exigibles, en vigueur au début de la location-acquisition.

Contrats de location-exploitation

Les contrats de location-exploitation sont ceux en vertu desquels tous les avantages et risques du titre de propriété ne sont pas transférés au Collège. Les paiements relatifs aux contrats de location-exploitation sont passés en charges de façon linéaire au cours de l'exercice où ils sont faits.

(h) Congé annuel

Les employés du Collège ont droit à un congé annuel en vertu de leurs conditions d'emploi. Le passif lié aux congés annuels est comptabilisé dans les comptes créditeurs et les charges à payer de l'État de la situation financière au fur et à mesure que les congés sont accumulés par les employés.

(i) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Les employés admissibles du Collège participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »), un régime contributif à prestations déterminées, établi par la loi et administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Collège paient des contributions pour couvrir le coût des services courants. Conformément aux lois en vigueur, le Collège n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations en contrepartie des services passés ou des insuffisances du Régime. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont comptabilisées à titre de charge pour l'exercice où les employés ont fourni les services et représentent l'obligation totale du Collège aux fins du régime de retraite.

Avantages complémentaires de retraite

En vertu des conditions d'emploi, les employés peuvent avoir droit à des avantages complémentaires de retraite dans le cas de démission, de retraite et pour les frais de déménagement, en fonction du nombre d'années de service. Les avantages sont payés au moment de la démission, de la retraite ou du décès de l'employé. Les coûts prévus de ces avantages sont constatés au fur et à mesure des services rendus au Collège par les employés. Une évaluation actuarielle du coût de ces avantages a été préparée en utilisant

les données fournies par la direction et des hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction. Le Collège offre des indemnités de départ aux employés en fonction du nombre d'années de service et de leur salaire final, ainsi que des indemnités pour frais de déménagement basés sur le nombre d'années de service et de la communauté de résidence. Ces avantages représentent la seule obligation du Collège qui exigera des paiements futurs.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Les avantages complémentaires de retraite comprennent un montant pour les employés qui sont autorisés à accumuler des jours de congé de maladie non utilisés. Toutefois, ces droits ne sont pas acquis et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des droits accumulés pour congé de maladie qui sont prévus être utilisés au cours des années futures est déterminé par une évaluation actuarielle et a été comptabilisé dans les états financiers.

(j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés par actifs financiers et passifs financiers.

La liste qui suit répertorie les instruments financiers du Collège et leurs bases de mesure au 30 juin 2017.

Actifs financiers :

Encaisse
Débiteurs
Placements à court terme

Base de mesure

Coût
Coût
Coût

Passifs financiers :

Créditeurs et charges à payer
Somme à payer au gouvernement du Nunavut
Fonds de perfectionnement professionnel

Base de mesure

Coût
Coût
Coût

Tous les actifs financiers sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Lorsque les actifs financiers sont dépréciés, les pertes liées à la dépréciation sont comptabilisées dans l'État des résultats et excédent accumulé. Les comptes de provision pour créances douteuses est basé sur la meilleure estimation de la direction des pertes probables.

(k) Budget

Les normes comptables canadiennes pour le secteur public requièrent qu'une société territoriale présente, dans ses états financiers, une comparaison des résultats des activités et la variation de l'actif net pour la période par rapport à ceux qui avaient été prévus initialement. Les prévisions budgétaires au 31 mars 2017, qui représentent approximativement une année d'activités, a été fournie à des fins de comparaison et a été tirée des estimations principales et du plan d'affaires.

(l) Passif éventuel

Un passif éventuel est un passif potentiel qui pourrait devenir un passif réel dans l'éventualité ou un ou plusieurs événements futurs surviendraient ou feraient défaut de se produire. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée ou si un montant ne peut raisonnablement être évalué, le passif éventuel est divulgué dans les notes complémentaires aux états financiers et aucun passif n'est comptabilisé.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2017

(en milliers de dollars)

3. Encaisse

Encaisse	2017 41 947 \$	2016 39 909 \$
----------	--------------------------	--------------------------

Il n'y a aucun équivalent de trésorerie au juin 30, 2017 ou 2016.

4. Débiteurs

	2017	2016
Débiteurs – étudiants		
Gouvernement du Nunavut	474 \$	457 \$
Comptes - étudiants	<u>988</u>	<u>934</u>
	1 462	1 391
Débiteurs – contrats		
Gouvernement du Nunavut	1 002	1 591
Autres	<u>1 206</u>	<u>1 548</u>
	2 208	3 139
Autres débiteurs		
Gouvernement du Nunavut	4	3
Autre	<u>253</u>	<u>180</u>
	257	183
Total – débiteurs	<u>3 927</u>	<u>4 713</u>
Moins : Provision pour créances douteuses		
Débiteurs – étudiants	(1 318)	(1 223)
Débiteurs – contrats	(223)	(208)
Autres débiteurs	<u>(28)</u>	<u>(25)</u>
	<u>2 358 \$</u>	<u>3 257 \$</u>

Il n'y a aucune concentration de créances de la part d'un client, à l'exception du gouvernement du Nunavut – 1 480 \$ (2016 – 2 051 \$), qui a une provision de 482 \$ (2016 – 468 \$).

Conformément à l'article 82 de la *Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut*, il n'y a eu aucune radiation exigeant l'approbation du Conseil des gouverneurs au cours de l'exercice (2016 - néant).

5. Placements à court terme

Il n'y a aucun placement à court terme au 30 juin 2017. Les placements à court terme au 30 juin 2016 comprenaient deux (2) Certificats de placement garanti (CPG) à un taux d'intérêt de 0,90 % achetés en avril 2016 et rachetés à leur échéance, en avril 2017. La valeur marchande et la juste valeur des placements à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable à cause de la période relativement courte jusqu'à leur échéance.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2017

(en milliers de dollars)

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Engagements et charges à payer liés au commerce	1 698 \$	1 370 \$
Charges à payer liées aux avantages sociaux	1 668	1 513
Dépôts remboursables	214	196
	<u>3 580 \$</u>	<u>3 079 \$</u>

7. Obligations locatives

Les obligations découlant des contrats de location-acquisition sont basées sur des paiements contractuels minimums des baux en vigueur au 30 juin.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Total des paiements de location minimums exigibles	209 \$	148 \$
Moins : Intérêts théoriques (total des intérêts à verser)	(19)	(30)
Valeur actualisée des paiements minimums exigibles	<u>190 \$</u>	<u>118 \$</u>

Les paiements de location minimums futurs pour chacun des quatre (4) prochains exercices sont :

2018	102 \$
2019	66
2020	38
2021	3
	<u>209 \$</u>

Les paiements de location sont ventilés entre les remboursements du passif et les intérêts. Les paiements de location minimums exigibles moins l'élément de passif initial représentent le coût total des intérêts de la location-acquisition. Les intérêts sont calculés en utilisant le même taux d'escompte que celui utilisé pour calculer la valeur actualisée des paiements de location et appliqué à l'élément de passif de location en cours au début de la période de paiement de la location.

Les intérêts découlant des contrats de location-acquisition pour l'exercice ont été de 16 \$ (2016 – 19 \$) à un taux d'intérêt moyen implicite de 32,17 % (2016 – 32,18 %). Les obligations découlant des contrats de location-acquisition expireront au cours des exercices 2019 à 2021.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

8. Fonds de perfectionnement professionnel

En vertu de la Convention collective du syndicat des employés du Nunavut, le Collège est tenu de contribuer à raison de 4 % (2016 — 4 %) des salaires des enseignants aux activités de perfectionnement professionnel. Les contributions au fonds de perfectionnement professionnel ont été de 341 \$ (2016 - 318 \$) et ce montant est inscrit à titre de charge dans l'état des résultats d'exploitation et d'excédent accumulé.

Le passif au titre du perfectionnement professionnel représente les provisions cumulées annuelles liées aux activités professionnelles, moins les sommes cumulées admissibles au titre de charges de perfectionnement professionnel. Le Collège prévoit se dégager de l'obligation en fonction des réclamations de charges admissibles futures.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde d'ouverture	1 624 \$	1 407 \$
Ajout : Contributions	341	318
Ajout : Intérêts gagnés	16	11
Moins : Dépenses de perfectionnement professionnel	(325)	(112)
Solde de fermeture	<u>1 656 \$</u>	<u>1 624 \$</u>

9. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Les employés du Collège sont couverts par le Régime. Les cotisations sont requises des employés et du Collège. Le Président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations requises de l'employeur, lesquelles sont basées sur un multiple des cotisations requises des employés. Le taux de cotisation général en vigueur à la fin de l'exercice était de 1,01 fois pour les membres inscrits avant le 1 janvier 2013 et de 1,00 fois pour les membres inscrits à compter du 1 janvier 2013 (1,15 et 1,11 fois respectivement pour l'exercice précédent).

Le gouvernement du Canada a l'obligation légale de payer les prestations de retraite relatives au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent généralement pendant une période d'un maximum de 35 ans, à un taux annuel de 2 pour cent par année de service valable multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pension du Canada/Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

Les cotisations du Collège et des employés au Régime de retraite de la fonction publique ont été comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Cotisations du Collège	1 955 \$	1 993 \$
Cotisation des employés	1 792	1 623

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Avantages complémentaires de retraite

Le Collège offre des indemnités de départ aux employés en fonction du nombre d'années de service et de leur salaire final, ainsi que des indemnités pour frais de déménagement basés sur le nombre d'années de service et de la communauté de résidence, et des prestations de congé de maladie fondées sur le nombre d'heures pour lesquelles l'employé reçoit une paie. Ces régimes d'avantages sociaux ne sont pas capitalisés et n'ont aucun actif, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations et indemnités constituées. Les prestations et indemnités futures seront payées à même les crédits futurs.

Des évaluations actuarielles des obligations pour indemnités de départ, frais de déménagement et prestations de congé de maladie, sont établies sur une base triennale selon la méthode des unités de crédit projetées. Le rapport actuariel le plus récent a été préparé au 31 mars 2017.

Les obligations comptabilisées à la fin de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Départ, démission et retraite	837 \$	729 \$
Congé de maladie	519	702
Déménagement	470	409
Total – avantages sociaux futurs	<u>1 826 \$</u>	<u>1 840 \$</u>

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de ces avantages sont basées sur les meilleures estimations de la direction et sont comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Obligation au titre des prestations au 31 mars :		
Taux d'actualisation	2,6 %	2,9 %
Augmentation du taux de compensation	3,0 %	3,0 %
Coûts des prestations pour les exercices terminés le 31 mars :		
Taux d'actualisation	2,9 %	2,6 %
Augmentation du taux de compensation	3,0 %	3,0 %

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

10. Apports du gouvernement

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Apports reçus du gouvernement	37 619 \$	34 382 \$
Services offerts gratuitement (note 12)	<u>10 738</u>	<u>11 186</u>
Total des apports du gouvernement	<u>48 357 \$</u>	<u>45 568 \$</u>

Le gouvernement fournit annuellement du financement au Collège pour la période du 1 avril au 31 mars. Le Collège comptabilise le financement du gouvernement à titre de revenu au 1 avril. Soixante-quinze pour cent (75 %) du montant comptabilisé comprend le financement gouvernemental désigné pour les neuf (9) premiers mois de l'exercice 2017/18 du Collège.

11. Charge – par objet

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Salaires et avantages sociaux (note 9)	32 043 \$	31 366 \$
Honoraires et services professionnels	8 800	7 680
Immeubles et services publics	7 988	8 489
Frais de déplacement	2 585	2 627
Matériel et fournitures	1 909	1 530
Logement	1 547	1 300
Mobilier et matériel	688	514
Télécommunications	682	693
Publicité et promotion	554	365
Frais de transport et postaux	364	396
Participation au Fonds de perfectionnement professionnel (Note 8)	341	318
Amortissement (Annexe A)	181	171
Mauvaises créances (recouvrement)	<u>113</u>	<u>50</u>
	<u>57 795 \$</u>	<u>55 499 \$</u>

12. Opérations entre apparentés

Le Collège est lié, en termes de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés territoriales créés par le gouvernement. Le Collège effectue des opérations auprès de ces entités dans le cours normal de ses activités, à des conditions commerciales similaires à celles qui régissent les transactions avec les parties non apparentées (sauf dans le cas des services fournis sans frais, qui sont basés sur le coût). En plus des opérations entre apparentés comptabilisées ailleurs dans les présents états financiers (sauf pour l'Annexe B), le Collège a fait les opérations suivantes :

Produits de contrats

Sur les produits de contrats de 9 002 \$ (2016 – 9 451 \$) réalisés au cours de l'exercice, 5 349 \$ (2016 – 5 389 \$) se rapportent à des cours offerts au nom du gouvernement du Nunavut.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

12. Opérations entre apparentés (suite)

Dû au gouvernement du Nunavut

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Dû au gouvernement du Nunavut	4 722 \$	11 059 \$

Ce montant représente les dépenses originellement payées par le gouvernement du Nunavut, principalement la paie, et facturées au Collège pour paiement au cours de l'année courante.

Services offerts gratuitement

Le Collège reçoit gratuitement du gouvernement des services de traitement de la paie, d'assurance et de gestion du risque, de ressources humaines, d'avantages sociaux et de technologies de l'information. Le Collège reçoit également, sans frais de location, l'utilisation d'installations pour ses campus, son siège social, les unités de logement des étudiants et les centres d'acquisition du savoir. La charge d'amortissement du gouvernement pour ces actifs a été utilisée comme base de calcul du coût estimatif de l'utilisation de ces installations.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Utilisation d'installations	7 710 \$	8 326 \$
Avantages sociaux	1 572	1 464
Traitement de la paie et autres services	1 456	1 396
	<u>10 738 \$</u>	<u>11 186 \$</u>

Des crédits de 2 354 \$ (2016 – 2 354 \$) ont été réaffectés du Collège à un ministère du gouvernement pour l'utilisation d'installations qui n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers du Collège à titre de services fournis gratuitement.

13. Obligations contractuelles

En plus des installations fournies par le gouvernement du Nunavut, le Collège a trois (3) contrats de location-exploitation, neuf (9) ententes de recherche appliquée en Arctique et trois (3) accords de passage à l'université et il s'est engagé à verser les paiements de base suivants au cours des huit (8) prochains exercices :

2018	1 899 \$
2019	1 739
2020	1 197
2021	1 268
2022 et au-delà	425
	<u>6 528 \$</u>

Les engagements arriveront à expiration au cours de l'exercice 2024/25.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

14. Gestion du risque financier

Le Collège est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque du marché et risque de liquidité. Il n'y a eu aucun changement quant au niveau de risque comparativement à l'exercice précédent et aucun changement aux pratiques de gestion du risque utilisées pour gérer le risque.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Ces risques proviennent surtout de certains actifs financiers détenus par le Collège et composés de l'encaisse, des comptes débiteurs et des placements à court terme.

L'exposition maximale du Collège au risque de crédit en date du 30 juin 2017 est la valeur comptable de ces actifs.

(i) Encaisse et placements à court terme

Le Collège gère son risque de crédit lié à l'encaisse et aux placements à court terme en négociant avec les grandes banques à charte canadienne. Le Collège investit les fonds excédentaires en vue d'obtenir un revenu d'intérêt avec pour objectif de maintenir la sécurité du capital et de fournir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins du flux de trésorerie.

(ii) Comptes débiteurs

L'exposition du Collège au risque de crédit associé aux comptes débiteurs est influencée principalement par le type de débiteur. Les types de débiteurs au 30 juin 2017 sont le gouvernement, les étudiants et autres.

Afin d'atténuer le risque lié aux comptes débiteurs, le Collège effectue un suivi périodique de ses comptes débiteurs. L'exposition au crédit est minimisée en négociant principalement avec des contreparties solvables, telles que les agences gouvernementales. Le Collège applique également des politiques de perception des comptes étudiants.

Au 30 juin 2017, le total des comptes débiteurs en souffrance, mais non douteux, étaient comme suit : 0-120 jours – 881 \$, 121-240 jours – 48 \$, et plus de 241 jours – 4 \$.

Le Collège a établi une provision pour créances douteuses qui tient compte du degré de caractère douteux des comptes débiteurs. La provision est basée sur des montants précis et est déterminée en tenant compte des connaissances du Collège quant à la situation financière des clients, à l'âge des comptes débiteurs, à la situation d'affaires et à l'historique du client.

La provision est calculée selon un pourcentage des débiteurs classés chronologiquement de 120 jours ou plus. La provision pour créances douteuses est présentée comme une réduction des débiteurs. La direction recommande la radiation des comptes d'étudiants qui sont en souffrance depuis 500 jours et plus. Les radiations de comptes étudiants et autres débiteurs sont soumises à l'approbation du Conseil des gouverneurs. Toute radiation supérieure à 20 \$ doit être soumise à l'approbation du Conseil de gestion financière.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

(en milliers de dollars)

14. Gestion du risque financier (suite)

(b) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Comme le Collège comptabilise ses instruments à taux fixe selon le coût, un changement des taux d'intérêt n'aura pas d'incidence sur l'état des résultats d'exploitation et sur l'excédent accumulé eu égard à ces instruments à taux fixe.

Bien que la Direction surveille l'exposition du Collège aux fluctuations des taux d'intérêt, elle n'utilise aucune politique de gestion des taux d'intérêt destinée à contrevenir aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le Collège n'est pas exposé à des risques importants liés aux devises, intérêts ou autres prix.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'une entité éprouve des difficultés à dégager des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à ses responsabilités financières.

Le Collège gère le risque de liquidité en faisant un suivi continu des flux de trésorerie réels et prévus liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement prévues pour garantir, le plus possible, qu'il aura toujours des liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses charges financières à la date d'échéance, sans s'exposer à des pertes inacceptables ou risquer de nuire à la réputation du Collège.

Il est prévu que les passifs financiers du Collège arriveront à échéance dans moins d'un an. Le Collège n'estime pas actuellement qu'il aura de la difficulté à respecter ses engagements à cause de ses charges financières. Le Collège estime qu'il a accès à un capital suffisant par l'intermédiaire de ses flux de trésorerie internes, du soutien gouvernemental et de sources externes pour faire face aux dépenses actuellement prévues.

15. Passifs éventuels

Au 30 juin 2017, le Collège a comptabilisé un élément de passif éventuel de 0 \$ (2016 – 0 \$)

16. Événements postérieurs

Le 31 août 2017, le Collège a signé une entente de location de quatre ans pour le logement des étudiants à Iqaluit, auprès d'une tierce partie. Le Collège s'est engagé à effectuer des paiements annuels de location de 1 654 \$, qui seront versés sous la forme de mensualités. À la fin de la période de quatre ans, le Collège aura l'option de reconduire l'entente de location pour une nouvelle période de quatre ans, à un taux qui sera établi au moment du renouvellement.

COLLÈGE DE L'ARCTIQUE DU NUNAVUT
Sommaire des soldes entre apparentés
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Annexe B

(en milliers de dollars)

Entité de consolidation comptable	Actif Soldes	Passif Soldes	Produit Soldes	Charges Soldes
Trésor				
Bureau de l'Assemblée législative				
Ministères				
Services communautaires et gouvernementaux	2 \$	8 \$	171 \$	68 \$
Culture et Patrimoine	293	-	1623	5
Développement économique et Transports	-	-	41	-
Éducation	592	34	2 298	-
Éducation – AFEN	423	-	-	-
Environnement	6	1	9	1
Exécutif et Affaires intergouvernementales	2	-	3	-
Services à la famille	85	-	1 008	-
Finances	74	4 643	37 619	-
Santé	3	-	253	-
Justice	-	-	-	-
Services offerts gratuitement	-	-	10 738	10 738
Sociétés publiques territoriales				
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	-	-	-
Société de crédit commercial du Nunavut	-	-	-	-
Société de développement du Nunavut (y compris ses filiales)	-	-	-	-
Société d'habitation du Nunavut (y compris les filiales OLH)	-	8	-	-
Société d'énergie Qulliq	-	-	-	104
Fonds renouvelables				
Fonds renouvelable (boissons alcoolisées)	-	-	-	-
Fonds renouvelables (produits pétroliers)	-	-	-	31
Autres organismes de services publics				
Associations scolaires de districts	-	-	-	-
Tribunal des droits de la personne	-	-	-	-
Commission des normes du travail	-	-	-	-
Commission des services juridiques	-	-	-	-
Bureau des permis d'alcool du Nunavut	-	-	-	-
Conseil Quilliit de la condition féminine du Nunavut	-	-	-	-
Soldes totaux – Apparentés	1 480 \$	4 694 \$	53 763 \$	10 947 \$